

Date de parution : Juillet 2019

# Saint-Bonnet-lès-Allier

## BULLETIN MUNICIPAL

### Dans ce numéro

---

Le mot du Maire	2
Informations communales	3 et 7-8
Le Budget de la Commune	4-6
PLUI Billom Communauté	9
Santé : canicule, baignade	10
La vie associative et culturelle	11-15
Affaires scolaires	16-17
La collecte ordures ménagères	18
Informations diverses	19-20

### Publication

- Directeur de publication : Philippe DOMAS
- Crédits photos : Micheline DOMAS
- Rédacteurs de publication : les conseillers municipaux, les associations, Hélène HERNANDEZ

---

## LE MOT DU MAIRE

---

### Chères Saint Bonnetoises, chers Saint Bonnetois,



A l'heure où vous lirez ces lignes, la canicule se sera peut-être estompée, tout du moins je l'espère car le thermomètre aura atteint des sommets en ce mois de juin et début juillet.

Faut-il toujours rester sourd aux alertes de ceux qui nous parlent du changement climatique et de l'influence qu'aurait l'activité humaine sur ce dernier. Je suis de ceux qui pense qu'il est grand temps que l'humanité prenne conscience les dégâts qu'elle a volontairement ou pas, provoqué sur son environnement naturel, souhaitons qu'il ne soit pas trop tard. Il serait à mon avis inefficace, voir contreproductif, de se rabattre sur des systèmes de climatisations classiques proposées par les grandes surfaces ou autres enseignes. En effet ces dernières, en plus du fait de créer une consommation énergétique supplémentaire, source de gaz à effet de serre, réchauffent l'air extérieur de manière quelquefois importante dans les métropoles où le phénomène est accéléré par une urbanisation ayant oublié le rôle des végétaux dans le maintien d'une certaine fraîcheur. Nous avons la chance d'habiter en zone rurale où la nature remplit son rôle, mais cette année cette dernière a souffert d'un déficit en eau qui aura des répercussions sur les productions tant céréalières que fourragères.

La préservation de la ressource hydrique tant en qualité qu'en quantité, ainsi que la protection des biens contre les orages intempestifs, la gestion des cours d'eau et autres zones humides autrefois compétence de l'État a été transférée aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale tels que Billom Communauté. Cette dernière s'est bien sûr associée avec d'autres communauté de commune comme Entre Dore et Allier ou Monde Arverne Communauté car elles partagent les mêmes bassins versants. La loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sera l'outil permettant d'assurer cette gestion et surtout son financement. Souhaitons que l'on n'assiste pas à un déluge d'études alimentant les armoires de nos mairies mais que des travaux concrets soient réalisés dans un souci d'équité entre usagers, consommateurs et professionnels industriels, agricoles ou autres. La notion de propriété qui engendre une notion de responsabilité ne saurait être un frein à l'intérêt commun. L'eau est une richesse commune qui doit être partagée équitablement et non engendrer des profits pour une minorité.

Quand on parle empreinte carbone, on doit penser déplacement comme, la création ou l'extension de transports en commun abordables et efficaces. La mise en place de circuit courts de distribution alimentaires ou autres, une meilleure isolation thermique des habitations et enfin une production énergétique à faible émission de gaz carbonique tant au niveau du fonctionnement que de son élaboration. Sans vouloir rentrer dans un débat qui serait trop long à argumenter, je vous invite à être vigilant par rapport à des solutions qui n'ont d'intérêts économique à terme que pour ceux qui les commercialisent.

Pour terminer mes propos, j'aime à me souvenir des solutions simples qu'utilisaient nos grands-parents à la campagne, porter un chapeau de paille au soleil, envelopper d'un journal humide la boisson (pas trop alcoolisée de préférence) que l'on emmenait aux champs et n'y aller que lorsque les températures étaient acceptables, tenir les volets ou ces persiennes bois qui laissaient passer l'air mais pas le soleil bien fermés et aérer la nuit si possible.

Bonnes vacances à tous.

*Le Maire, Philippe DOMAS.*



### Bientôt un tout nouveau site internet !

Le groupe Centre France réalise pour la commune un nouveau site internet pour un montant HT de 1500 €.

Les commerçants/ artisans/associations qui souhaitent être visibles sur nos pages sont invités à le faire savoir en mairie.

La mise en ligne est prévue pour la fin de l'année.

### Les travaux communaux

#### **Réfection du logement communal 7 impasse sous l'Epiade**

La maison a fait l'objet d'une sérieuse remise à neuf (sanitaires, parquet, peinture, menuiseries...)

Il sera remis à la location dès le mois de septembre. Une priorité sera donnée aux familles ayant des enfants scolarisés ou à scolarisé sur l'école maternelle du RPI.

#### **Salle polyvalente :**

**Travaux d'électricité :** suite au passage de la Commission de Sécurité et conformément aux prescriptions du cabinet APAVE, des travaux de mise aux normes seront réalisés par l'entreprise 2Melec, domiciliée à MEZEL pour un montant de 1 025 € HT.

**Travaux de menuiserie et d'isolation :** dans le cadre d'un projet de réhabilitation de la salle polyvalente, des travaux sont programmés, à savoir, le changement des fenêtres, la pose de volets roulants et l'isolation du bas de la salle. Des devis sont demandés. Des subventions FIC et Plan Ruralité Région seront demandées.

**PROCHAIN BALAYAGE DES RUES : 31 juillet 2019**



### Les résultats du recensement 2019

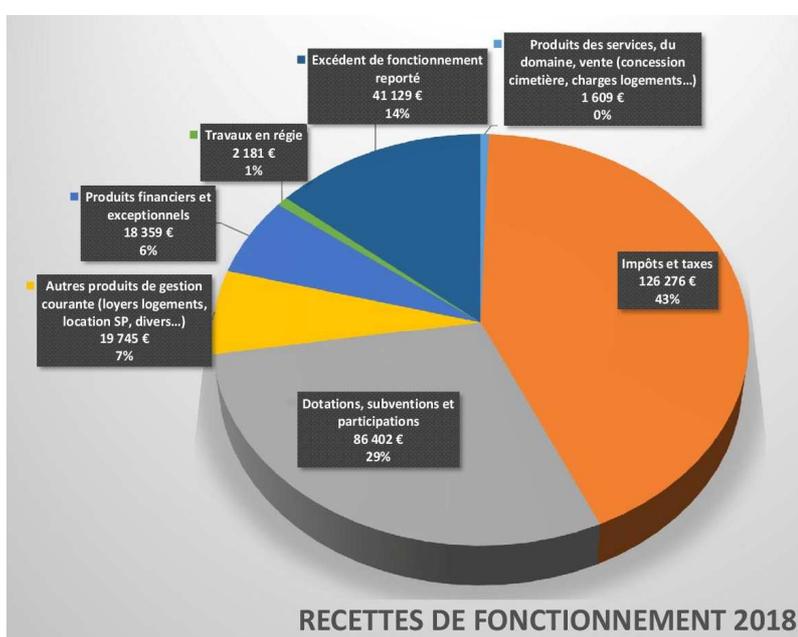
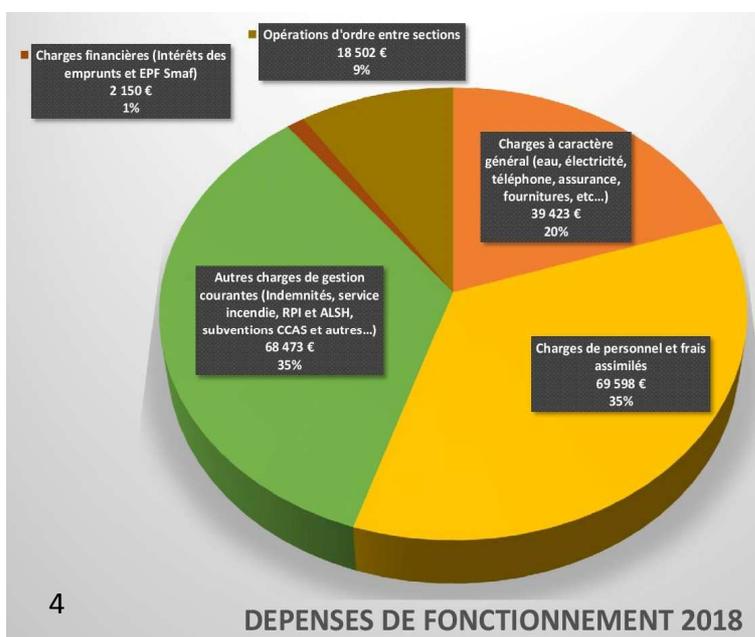
Les opérations de recensement étant terminés, un premier portrait de l'évolution démographique peut être dressé : la population de ST BONNET est en légère baisse par rapport à 2016. On compte 417 personnes en 2019 contre 439 en 2016. Cela est principalement dû à un petit nombre de logements vacants sur la commune et aux familles dont les enfants ont grandi et sont partis du domicile parental.

Le Conseil Municipal remercie Madame Catherine CRUEIZE, l'agent recenseur, pour son travail rigoureux et efficace.

# LE BUDGET DE LA COMMUNE

## Fonctionnement : réalisations 2018 et prévisions 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisations 2018	Prévisions 2019
Charges à caractère général (eau, électricité, téléphone, assurance, fournitures, etc...)	39 423 €	47 416 €
Charges de personnel et frais assimilés	69 598 €	77 310 €
Autres charges de gestion courantes (Indemnités, service incendie, RPI et ALSH, subventions CCAS et autres...)	68 473 €	94 434 €
Charges financières (Intérêts des emprunts et EPF Smaif)	2 150 €	1 642 €
Opérations d'ordre entre sections	18 502 €	428 €
Virement à la section d'investissement		40 776 €
<b>TOTAL</b>	<b>198 146 €</b>	<b>262 006 €</b>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisations 2018	Prévisions 2019
Atténuation de charges (remboursement sur rémunération du personnel, TAP...)	0	4 000 €
Produits des services, du domaine, vente (concession cimetière, charges logements...)	1 609 €	1 600 €
Impôts et taxes	126 276 €	121 348 €
Dotations, subventions et participations	86 402 €	85 607 €
Autres produits de gestion courante (loyers logements, location SP, divers...)	19 745 €	17 800 €
Produits financiers et exceptionnels	18 359 €	702 €
Travaux en régie	2 181 €	5 000 €
Excédent de fonctionnement reporté	41 129 €	25 949 €
<b>TOTAL</b>	<b>295 701 €</b>	<b>262 006 €</b>



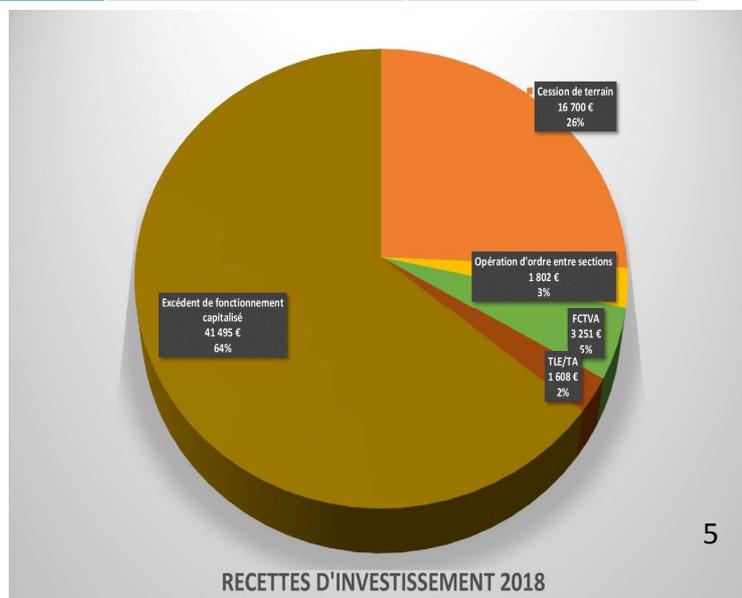
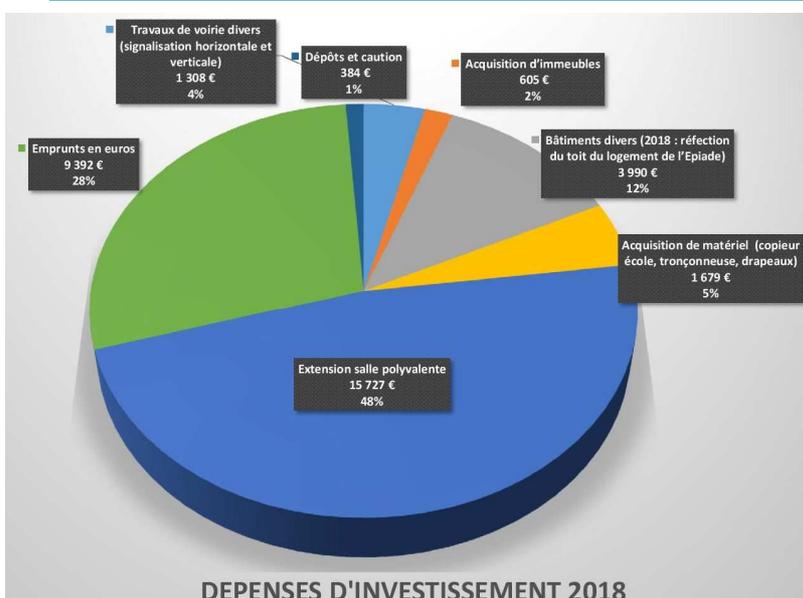
# LE BUDGET DE LA COMMUNE

## Investissement : réalisations 2018 et prévisions 2019

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisations 2018	Prévisions 2019
Travaux de voirie divers (signalisation horizontale et verticale)	1 308 €	70 000 €
Acquisition d'immeubles	605 €	13 000 €
Bâtiments divers (2018 : réfection du toit du logement de l'Epiade)	3 990 €	17 473 €
Acquisition de matériel	1 679 €	6 709 €
Extension salle polyvalente (2019 : travaux de rénovation)	15 727 €	3 000 €
Eclairage public		3 000 €
Accessibilité (2018 : réalisation de l'ADAP)		3 000 €
Emprunts en euros	9 392 €	9 466 €
Dépôts et caution	384 €	1 145 €
Remboursement à l'EPF-Smaf	8 087 €	8 241 €
Travaux en régie	1 934 €	5 000 €
Déficit d'investissement reporté	10 493 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>53 846 €</b>	<b>140 034 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisations 2018	Prévisions 2019
Subventions d'investissement (Amendes de police)		7 500 €
Dotations dont	46 354 €	79 174 €
FCTVA	1 608 €	3 440 €
TLE/TA	3 251 €	3 000 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	41 495 €	72 734 €
Excédent d'investissement reporté		11 011 €
Dépôt et caution		1 145 €
Virement de la section d'exploitation		40 776 €
Opérations d'ordre entre sections	1 802 €	428 €
Cession d'immobilisations	16 700 €	
<b>TOTAL</b>	<b>64 857 €</b>	<b>140 034 €</b>



# LE BUDGET DE LA COMMUNE

## L'exécution budgétaire de l'année 2018

	Dépenses	Recettes	Résultat de clôture
Fonctionnement	198 146,89 €	296 830,69 €	+ 98 683,80 €
Investissement	53 846,34 €	64 857,05 €	+ 11 010,71 €

## La note explicative du budget primitif communal 2019

La Commune rembourse actuellement 2 emprunts : 1 emprunt de 70 000 € à la caisse d'épargne pour l'extension de l'école et 1 emprunt de 40 000 € à la Caisse des Dépôts et Consignations, qui sera soldé cette année.

Le budget principal de la commune s'équilibre à 262 006,51 € en section de fonctionnement et à 140 034 € en section d'investissement.

Ce budget est présenté sans grand bouleversement par rapport au budget 2018 en ce qui concerne la section de fonctionnement, voir une volonté de diminuer au maximum des charges courantes.

Pour la section d'investissement, le projet d'extension de la salle polyvalente ayant été annulé, la Commune prévoit les travaux suivants :

- ⇒ Acquisitions foncières
- ⇒ Travaux de voirie : aménagement en traverse RD 81 et rue du Verger
- ⇒ Eclairage public : rue de la Challe
- ⇒ Mise aux normes accessibilité
- ⇒ Travaux sur les bâtiments communaux : travaux d'amélioration de la salle polyvalente (électricité, évacuation, travaux sur les menuiseries et pose de stores.) ; travaux au logement 7 impasse sous l'Epiade.
- ⇒ Acquisition de matériel (nettoyeur haute pression, perceuse à colonne, relieuse, drapeau, imprimante bibliothèque)

Le FCTVA, la taxe d'aménagement et l'autofinancement de la commune sont des ressources permettant de financer le capital annuel des emprunts. Un dossier d'amende de police sera déposé pour l'aménagement en traverse RD 81. Une subvention FIC sera demandée pour les travaux d'amélioration à la salle polyvalente.

Pour 2019, la Commune n'augmente pas le taux des taxes locales. Le produit fiscal attendu s'élève à 101 912 €

	Taux 2019	Variation /2018
Taxe d'habitation	13,00 %	+ 0 %
Taxe foncière (bâti)	15,89 %	+ 0 %
Taxe foncière (non bâti)	122,88 %	+ 0 %

### DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES EN 2018 ET PREVISIONS 2019

ARTICLE	DEPENSES	Crédits ouverts en 2018	Mandats émis	Prévisions 2019
65548	CONTRIBUTION AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT	64 000,00	<b>39 038,35</b>	<b>62 770,00</b>
	<b>AFFAIRES SCOLAIRES</b>	11 500,00	<b>10 719,16</b>	<b>11 500,00</b>
	Regroupement pédagogique ST BONNET/PERIGNAT			
	RPI année 2017/2018		10 719,16	
	RPI année 2018/2019			11 500,00
	<b>MOM EN LOISIRS</b>	50 000,00	<b>26 022,31</b>	<b>47 000,00</b>
	Participation CLSH/TAP Môm en Loisirs (de nov 2017 à mai 2018)		26 022,31	47 000,00
	<b>AUTRES</b>	2 500,00	<b>2 296,88</b>	<b>4 270,00</b>
	Mission Locale		624,63	650,00
	Pôle Adulte (API)		79,74	80,00
	Association Protectrice des Animaux		246,21	250,00
	SIAREC (redevance eaux pluviales)		1 149,50	1 200,00
	FREDON		60,00	60,00
	SIEG		30,00	30,00
	Ingénierie ADIT		106,80	2 000,00
657362	SUBV. FONCT. - CCAS ET CAISSE DES ECOLES	2 800,00	2 800,00	<b>3 905,00</b>
	Subvention au CCAS	2 800,00	2 800,00	3 905,00
6574	SUBV. FONCT. - AUTRES ORGANISMES ASSOC.	2 000,00	1 403,00	<b>2 000,00</b>
	Participation transport famille RPI année 2017/2018	1 825,00	1 228,00	1 825,00
	Amicale des Sapeurs Pompiers	150,00	150,00	150,00
	AFMD	25,00	25,00	25,00

## INFORMATIONS COMMUNALES

### ETAT CIVIL



**NAISSANCE** de Chloé Marie Corinne DE RYCKE le 7 juillet 2019 à Beaumont

**MARIAGE** de Elise CHOPINEAUX et Nicolas MEUNIER le 6 juillet 2019

**FELICITATIONS** aux heureux parents et aux nouveaux mariés !

#### DECES

Matthieu ROUDET le 14 avril 2019

Patrick BERTHELIER le 2 mai 2019

La Municipalité transmet toutes ses condoléances aux familles.



### DEMARCHES EN MAIRIE

En mairie de SAINT BONNET LES ALLIER, vous pouvez :

- ⇒ Vous marier,
- ⇒ Conclure un PACS,
- ⇒ Reconnaître un enfant à naître,
- ⇒ Demander un acte d'état civil pour un évènement qui a eu lieu sur la commune,
- ⇒ Retirer et déposer un dossier de téléassistance,
- ⇒ Demander une attestation d'accueil pour un étranger,
- ⇒ S'inscrire sur les listes électorales,
- ⇒ Acheter une concession au cimetière communal,
- ⇒ Réserver la salle polyvalente,
- ⇒ Déposer une demande d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...)
- ⇒ Demander un duplicata de livret de famille (en cas de perte, divorce,...)
- ⇒ Faire une demande de changement de prénom
- ⇒ Pour les jeunes de 16 ans, faire votre recensement militaire.

La mairie peut vous aider dans vos démarches internet de demandes de carte grise, permis de conduire, envoi de documents par mail....

En mairie de SAINT BONNET LES ALLIER, vous ne pouvez pas :

- ⇒ Faire une demande de carte d'identité ou de passeport,
- ⇒ Demander un acte d'état civil pour un évènement qui n'a pas eu lieu sur la commune.

### RELIURE DES DELIBERATIONS

Pour être en conformité avec la législation, les délibérations du Conseil Municipal 2011/2015 ont été reliées pour un montant de 105 € HT pour 300 feuilles.

**ACQUISITION D'UN NOUVEAU DRAPEAU BRODE** pour un montant de 775 € HT. Afin de faire honneur aux cérémonies en l'honneur des enfants de ST BONNET morts pour la France, le Conseil Municipal a décidé de remplacer l'ancien drapeau dont les couleurs avaient beaucoup ternies.



### MAIRIE DE SAINT BONNET LES ALLIER

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 00

Vendredi de 13 h 30 à 19 h 00

Téléphone : 04-73-68-16-97

Courriel : [mairie.stbonnetlesallier@wanadoo.fr](mailto:mairie.stbonnetlesallier@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://saint-bonnet.muresallier.com>

**Fermeture pendant les vacances d'été : du lundi 5 août au vendredi 16 août 2019 inclus et du lundi 26 août au vendredi 30 août 2019**

## BREVES DE CONSEIL MUNICIPAL

### Transfert des compétences « eau » et « assainissement »

La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit un transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux EPCI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette obligation a été assouplie par la loi du 3 août 2018 qui autorise un report de ce transfert jusqu'en 2026, sous condition de minorité de blocage. Afin de permettre à toutes les communes de Billom Communauté d'adhérer à un syndicat dans les meilleures conditions, le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence « eau » et « assainissement » au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### Modification des statuts de la SEMERAP

Le Conseil Municipal approuve le projet de modification des statuts de la SEMERAP, portant notamment sur l'objet social qui a été simplifié, sur le fonctionnement du conseil d'administration, sur le contrôle des actionnaires de la société.

### Représentativité au Syndicat de Basse Limagne, pour la compétence EAU

Conformément à la loi Notre et suite à la modification des statuts du syndicat, la commune change sa représentativité, à savoir :

- ⇒ **M. HOSTALIER Jean-Louis**, délégué titulaire ;
- ⇒ **Mme COUDEYRAS Agnès**, déléguée suppléante .

### Renouvellement de la convention fourrière avec l'APA

L'Assemblée approuve le renouvellement de la convention de fourrière animaux avec l'Association Protectrice des Animaux pour une durée de 3 ans.

Une convention sera signée et une participation aux frais de fourrière sera versée annuellement d'un montant de :

- 0,58 € par habitant pour 2019/2020 ;
- 0,594 € par habitant pour 2020/2021 ;
- 0,609 € par habitant pour 2021/2022.

Le coût total sera calculé chaque année en fonction des chiffres de la population légale en vigueur fournis annuellement par l'INSEE (432 habitants, chiffres 2019).

### Tableau des effectifs

Suite aux avancements de grades de 2 agents, les élus décident de supprimer 2 emplois, à savoir :

- \* adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 20 heures hebdomadaire,
- \* adjoint technique à temps complet.

### Billom Communauté

**Modification des statuts** : Le Conseil Municipal approuve la modification statutaire prenant en compte la commune nouvelle Mur sur Allier, fusion des communes de Dallet et Mezel, portant à 25 (au lieu de 26) le nombre de communes membres de la communauté de communes.

**Représentativité** : Le Conseil Municipal valide l'accord local approuvé par le conseil communautaire, qui est en fait conforme à la composition actuelle (soit 55 membres).

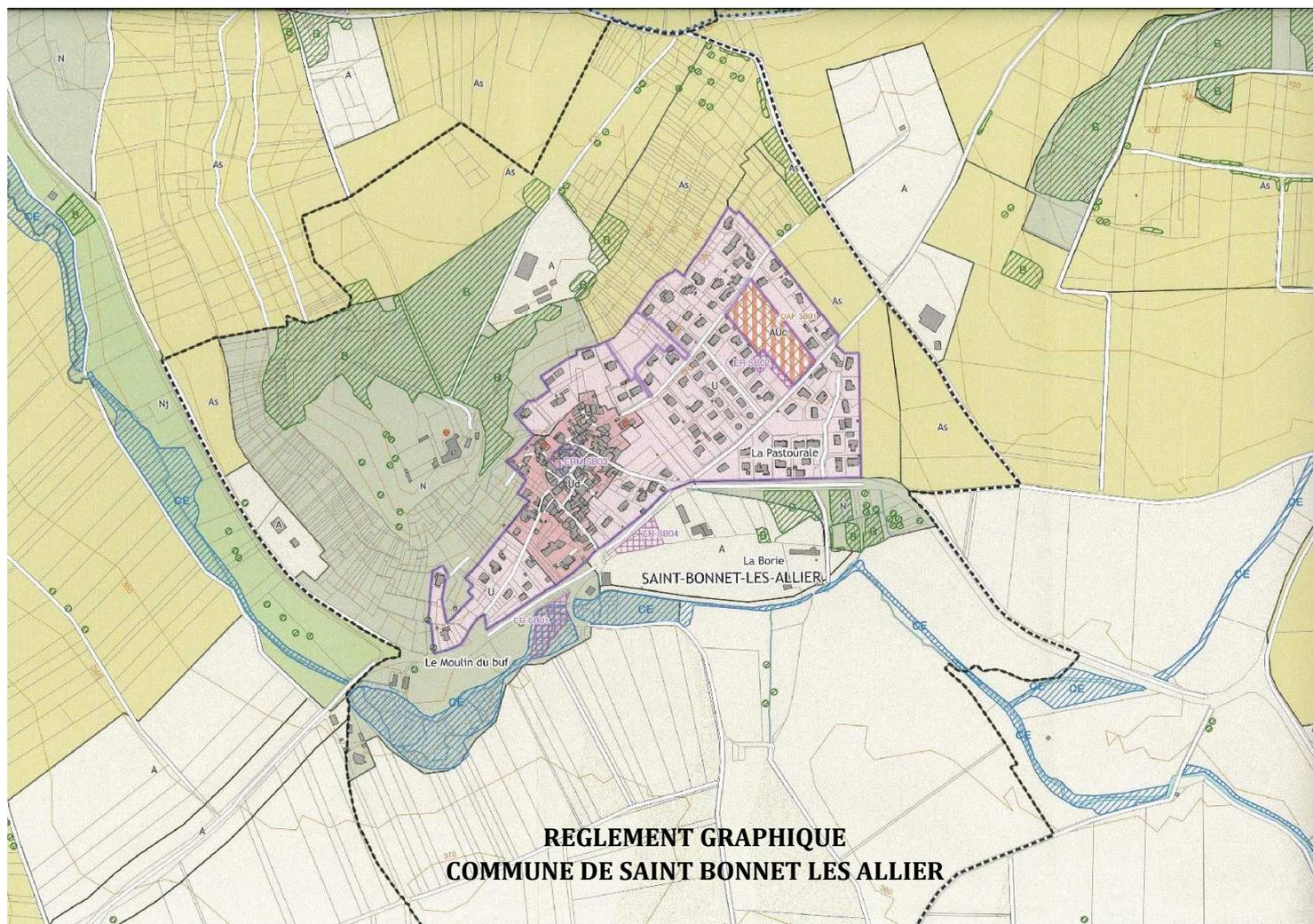
## Le PLU-H (Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat) communautaire - Billom Communauté -



Le PLUH a été arrêté par le conseil communautaire de Billom Communauté en date du 25/02/2019.

Le Conseil Municipal de SAINT BONNET LES ALLIER, par délibération du 15 mars 2019, a émis un avis favorable à ce projet.

L'enquête publique a débuté le mardi 11 juin 2019 et s'achèvera le 13 juillet 2019. Le commissaire-enquêteur était présent à la mairie de ST BONNET LES ALLIER le lundi 17 juin pour répondre aux questions des administrés.



Vous trouverez le dossier complet soumis à l'enquête publique sur le site de Billom Communauté <http://billomcommunaute.fr/vie-pratique/urbanisme/plu-h-communautaire/>

## VIGILANCE PENDANT L'ÉTÉ

**CANICULE, FORTES CHALEURS**

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.meteo.fr • #canicule

### REGISTRE NOMINATIF DE PERSONNES AGEES ET ISOLEES

Depuis 2005, la commune dispose d'une registres nominatif destiné à inscrire, à leur demande ou à la demande d'un tiers, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile. Il a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence.

Renseignements et inscription auprès du secrétariat de mairie

## Pour se baigner en toute sécurité

Swimming safely

**Apprenez tous à nager !**

*Let's all learn how to swim!*

**Baignez-vous toujours avec vos enfants**

*Always go swimming with your kids*

**Choisissez les zones de baignade surveillées**

*Choose lifeguarded swimming areas*

**Tenez compte de votre état de forme**

*Be aware of your fitness levels and abilities*

Retrouvez les conseils pratiques sur :  
*More practical tips can be found at:*  
[preventionete.sports.gouv.fr](https://preventionete.sports.gouv.fr)

## ~ Baignades ~

# ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

**VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !**

*Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.*

Baignez-vous en même temps que votre enfant, restez toujours avec lui quand il joue au bord de l'eau

Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne

Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette

**OU**

Désignez un SEUL ADULTE sachant nager responsable de la surveillance

Ne vous absentez pas, même quelques instants.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

**VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE**

FATIGUE et/ou TENDANCE à S'ENDORMIR

SIGNES RESPIRATOIRES : TOUX et/ou ESSOUFFLEMENT et/ou LÈVRES BLEUES

VOMISSEMENTS

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut rapidement prévenir les secours.

⚠ La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

**NUMEROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112**

POUR PLUS D'INFORMATIONS

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>

[www.preventionete.sports.gouv.fr](http://www.preventionete.sports.gouv.fr)

EN PARTENARIAT AVEC

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DES SPORTS

### Section Danse Moderne

La section danse de l'Amicale Laïque de Dallet a présenté sa dernière création « Par une nuit étoilée... » le **Dimanche 9 juin 2019 à la salle Le Caméléon de Pont-du-Château**. Les 2 séances étaient complètes. Les 128 danseuses et danseurs de la section ont évolué sur scène sur le thème de la nuit, du ciel et de l'espace. Les 600 spectateurs sont repartis avec des étoiles pleins les yeux.



L'Amicale Laïque de DALLET a fait don d'un chèque de 100 € au CCAS de St Bonnet pour la mise à disposition des locaux

**RENDEZ-VOUS POUR LES INSCRIPTIONS 2019/2020 au Forum des Associations à DALLET sur les bords d'Allier le samedi 7 septembre 2019 à partir de 14 heures. Contact : 0473839221**

L'Amicale Laïque de Dallet présente  
Son spectacle de danse modern'jazz et contemporain

*Par une nuit étoilée...*

Dimanche 9 juin 2019  
à 14h30 et 17h30  
au Caméléon à Pont du Château

Tarifs 6€ adultes et 2€ moins de 12 ans  
Renseignements et réservations: [amicalelaikedallet@wanadoo.fr](mailto:amicalelaikedallet@wanadoo.fr)

Rendez-vous à la Fête Patronale de Mezel pour revoir des extraits de cette création le vendredi 2 et dimanche 4 août 2019

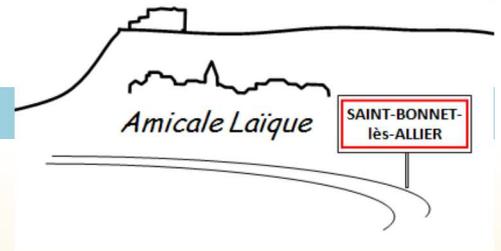
### Association de parents d'élèves ENFA'RANDOLE

#### Bilan de la première année

La nouvelle section dédiée aux écoles de l'amicale laïque de Pérignat a multiplié les actions en faveur des écoles du RPI Pérignat / St Bonnet tout au long de l'année scolaire. Au premier trimestre, Enfa'randole a organisé deux ventes : une vente de chocolats de Noël et une vente de sapins. Au deuxième trimestre, les enfants sont venus nombreux s'amuser lors de l'après-midi Carnaval. Une vente de chocolats de Pâques a également eu lieu. Au troisième trimestre, la vente de biscuits Bijou a rencontré un franc succès. Et pour finir cette année scolaire, les familles ont pu se retrouver autour d'un barbecue lors de la kermesse des écoles. La dizaine de bénévoles de la section a ainsi pu récolter plus de 3000€ pour les écoles de Pérignat et de Saint Bonnet.

### L'Amicale Laïque de ST BONNET

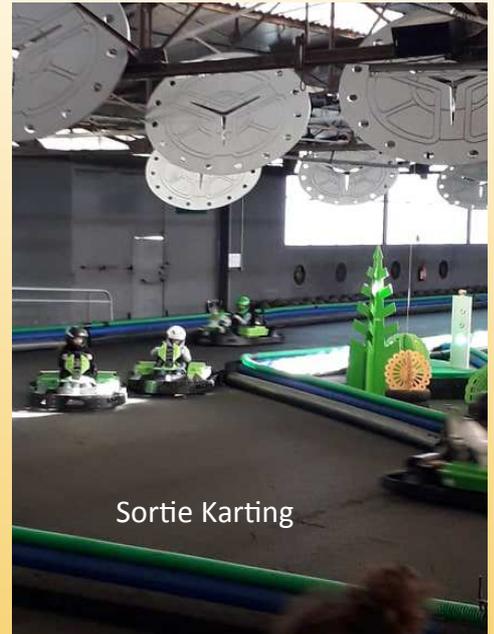
## En 2019...



Le temps file trop vite ! L'Assemblée générale, qui annonçait la saison 2018-2019, était hier (ou presque), et déjà l'exercice s'achève. Petit coup d'œil rapide dans le rétro.

#### **16 février 2019 – Sortie karting**

Une petite trentaine de Saint-Bonnetois ont eu l'opportunité de faire un après-midi karting indoor. Aux dires de toutes les personnes présentes, c'était une virée très sympa ! Il y a eu quelques tout-droits, des dépassements un peu limites, et même une panne. Un seul équipage a fini premier, mais dans la tête des participants enchantés de cette sortie, il n'y a eu que des vainqueurs. A noter : l'Amicale a offert le goûter et les boissons, et pris en charge 50 % des engagements.



Sortie Karting



Soirée Mexicaine

#### **23 mars 2019 – Soirée mexicaine.**

*Arribaarriba !!!* La soirée promettait d'être *caliente*, elle l'a été. Pas au niveau de repas, car l'excellent *chili con carne* maison (concocté par nos chefs cuisiniers) était accommodé pour plaire au plus grand nombre. Les 75 convives, tous ravis, ont pu digérer jusque tard dans la nuit sur des rythmes latinos, et des fois un peu de techno.

#### **5 mai 2019 – 14<sup>ème</sup> vide-greniers.**

Que dire ... L'an passé, nous avons presque 160 exposants, un soleil de plomb, nous avons fini en rupture de stock d'à peu près tout ce qui pouvait se vendre grâce à une affluence record de visiteurs ... Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! Si la pluie avait cessée, un vent du nord glacial vous coupait facilement l'envie de passer le nez dehors. Pourtant, 71 exposants, en grande majorité Saint-Bonnetois, ont bravé ces rudes conditions pour exposer jusqu'au milieu de l'après-midi. Nous les en remercions chaleureusement, car sans eux (sans Vous !) cette journée aurait pu nous « coûter cher » ! Si l'affluence au cours de la journée nous a permis de sauver ce qui pouvait l'être, nos objectifs n'ont clairement pas été atteints.

## LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

### **Sortie vélo-rail à Allanche.**

Initialement prévue le 23 juin, elle a purement et simplement été annulée, faute d'inscrits. 18 personnes inscrites, enfants inclus, cela demande beaucoup de travail, surtout que ce déplacement demandait pas mal d'efforts pour la logistique ainsi que la préparation pour le pique-nique.

Toutes nos humbles et sincères excuses à celles et ceux (rares) qui se faisaient une joie d'aller faire un tour dans le Cantal.

### **Bilan de la saison**

Cette saison, nous avons essayé d'apprendre de nos erreurs. Chers habitants de notre petite commune, nous avons voulu vous mettre plus encore au cœur de nos activités. Nous vous avons laissé la priorité à l'inscription à toutes nos manifestations. Pourtant, exception faite du vide-greniers, nous ne vous avons pas beaucoup vu. Sans nul doute, notre programme ne correspond pas à vos attentes. Mais si vous ne vous exprimez pas, nous aurons beaucoup de mal à mettre en place ce qui vous conviendrait le mieux. L'assemblée générale est un moment privilégié, mais les bénévoles de l'Amicale Laïque restent à votre écoute de vos propositions tout au long de l'année.

La réussite mitigée de nos activités ne nous a pas permis de soutenir autant de projets que nous l'aurions souhaité. En plus des dépenses occasionnées par du matériel à renouveler (nécessaire à notre fonctionnement), nous avons quand même pu financer le réveillon et la sortie karting, ouverts à vous toutes et tous. Par contre, à notre grand regret, nous n'avons pas pu être très présents aux côtés des écoles. N'en doutez pas, nous nous rattraperons très vite.

*En conclusion, nous pouvons dire que notre saison était à l'image de la météo du moment : des coups de chaud, et des coups de froids. Mais au moins nous n'avons pas pris la grêle. Et donc, nous serons de retour dès septembre. Et vous, vous serez avec nous ?*

**Le Bureau**



Pour nous contacter et nous suivre :

[amicale.stbonnet@gmail.com](mailto:amicale.stbonnet@gmail.com)

<https://www.facebook.com/Amicale-Laïque-St-Bonnet-810352815774902/>

### L'association Bien Vivre à St Bonnet



Le mercredi 12 juin, tous les membres de l'association se sont réunis autour d'un repas au Clos du mas à Issoire. Au menu cuisses de grenouilles et friture le tout dans une ambiance conviviale.

> Rendez vous au mois de septembre pour **les mercredi après midi**, si le nombre le permet des après midi à thème, des ballades ou des films seront organisés selon les envies des participants.

> Les jeudis, **soirées connaissance du monde à Lempdes**, co-voiturage à partir de la salle polyvalente. Programme et inscription auprès de Colette BESSA-DET.

> La **section gym**, la saison 2019 s'est fini tristement, car nous avons appris le décès du papa d'Aurore CHABANON, le conseil d'administration et les membres de l'association présentent à Aurore et à sa famille leurs sincères condoléances. Néanmoins le repas de fin d'année de la



section s'est déroulé au restaurant du Moulin au Cendre dans un esprit de franche camaraderie. Nous sommes déjà 14 inscrites pour la prochaine saison .Les horaires sont fixés: les vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 pour le fitness et de 19 h 30 à 20 h 30 pour le pilate .Les cours commencent le vendredi 13 septembre , inscriptions ou renseignements pour l'année 2019-2020 auprès de **Florence DURIF. Tel 06 06 46 48 71**

> Pour la première année l'association organise un repas champêtre le samedi 6 juillet dans la cour de l'école, on espère vous y voir nombreux.



L'association Bien Vivre à Saint Bonnet organise un

## REPAS CHAMPETRE



Au terrain de pétanque le **samedi 6 juillet 2019**  
A partir de **19H00**

L'association vous **offre l'apéro**

• Chaque participant emmène une de **ses spécialités**

- Vente de bouteilles de vin
- Buvette et crêpes



### Les Chevaliers de la Saint VERNY

#### 4<sup>ème</sup> St VERNY Tournante 2019 une REUSSITE



Reçus par la mairie de **st Germain Lembron** avec tous les honneurs et avec une mise à disposition des salles, stands pour recevoir 300 repas avec un « coq au vin de Boudes qui a fait fureur », plus de vingt exposants et vigneron ont animés et fait déguster leurs produits du terroir, la percée du fût de Corent a fait son effet sur la robe de Mme le Maire avec le sourire bien sûr .

Un très beau défilé avec plus de vingt statues de villages vigneron dont notre St VERNY ainsi que nos porteurs fidèles, on remarque une trentaine de st Bonnetois avec leurs amis nous ont honoré de leurs présences bravo.

**Les chevaliers de la st VERNY est une confrérie avec trois buts :**



- ⇒ Organiser la st VERNY tournante
- ⇒ Former à la dégustation ses adhérents
- ⇒ Participer à la Restauration du patrimoine de statues de St VERNY

**Si vous désirez nous rejoindre contacter**

**Alain Frégonèse 06.58.70.22.23**

**Grand maitre de la Confrérie.**

Merci de votre lecture

Vive 2020



# LES ECOLES DE ST BONNET ET PERIGNAT

## LE RPI/LE CENTRE DE LOISIRS

### Môm'en Loisirs gère des services d'accueil enfance/jeunesse (3/17 ans) :

- Accueil périscolaire matin : 7h15 à 8h45
- Restauration scolaire + périscolaire TAP école élémentaire : 12h00 à 14h00
- Restauration scolaire + périscolaire TAP école maternelle : 11h45 à 13h30
- Récré animée pour les maternelles : 16h00 à 16h45 (les enfants doivent être récupérés au centre de loisirs)
- Récré animée pour les élémentaires : 16h00 à 16h45 (les enfants doivent être récupérés à l'école élémentaire)
- Accueil périscolaire soir : 16h45 – 18h30
- Accueil du mercredi : 11h45 – 18h30

**Pour les vacances scolaires, les enfants sont accueillis pendant les petites et grandes vacances : 7h15 à 18h30.**

**Le centre de loisirs est fermé pendant les vacances scolaires de Noël et les 3 premières semaines d'Août**

**Secrétariat du centre à la Mairie de Pérignat : 3 place Onslow - Tél : 04**

**73 69 52 54**

**Le 7 juin**, l'accueil de loisirs de Pérignat a organisé son **premier goûter partagé** sous le soleil. Au programme, chouquettes et quatre quart réalisés par le cuisinier Luc, qui ont été très appréciés par les petits comme par les parents. Smoothies exquis préparés par les animatrices. Tous ont pu danser en profitant d'animations musicales sous le soleil et s'amuser avec les jeux en bois prêtés par la bibliothèque de Saint Bonnet. Un moment très agréable et rempli de convivialité.



### REMBOURSEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019

Comme l'an passé, la Commune de ST BONNET LES ALLIER remboursera les frais de transport scolaire aux familles des enfants utilisant ce service dans le cadre du RPI ST BONNET/PERIGNAT (navette du matin et du soir).

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- \* l'enfant doit résider sur la Commune de ST BONNET (pas de remboursement pour les enfants extérieurs ayant une dérogation).
- \* l'enfant doit utiliser quotidiennement le service, au moins 50 % de l'année scolaire (un comptage a été effectué tous les jours dans le bus).

Pour permettre le remboursement, merci de bien vouloir déposer au secrétariat de mairie :

- \* les factures acquittées auprès du Département (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres)
- \* un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

avant le vendredi 19 juillet 2019, dernier délai.

## L'ECHO DES CASIERS

Le 14 juin en préambule du spectacle des enfants de l'École Maternelle sur le thème de l'année, à savoir la découverte d'autres Pays, d'autres Cultures, Madame DURANT Inspectrice de l'Éducation Nationale a remis à Monsieur le Maire la labellisation niveau 2 de l'école pour son action et ses projets en faveur du développement durable. Le mérite et la réussite de cette reconnaissance incombent bien sûr à toute l'équipe enseignante sous la direction de Thierry DARFEUILLE, mais aussi à nos tous petits qui sèment les graines et arrosent les plantes du jardin potager grâce aux citernes de récupération d'eau mises en place par Sylvain notre employé municipal. Monsieur le Maire a rappelé l'urgence de maîtriser les ressources naturelles, ces dernières n'étant pas inépuisables.



SPECTACLE  
OMBRES  
CHINOISES  
EN MAI

SORTIE LE PAL  
MARDI 25 JUN 2019



# LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES



## Le Syndicat du Bois de l'Aumône

**A partir de septembre, les jours et fréquences de collecte de vos bacs évoluent.**

Le camion de collecte des ordures ménagères passera désormais une fois tous les 15 jours, en alternance avec les emballages recyclables. Avec la mise en place de la tarification incitative, la production de déchets des ménages a été réduit significativement et le bac vert est sorti en moyenne toutes les 3 semaines. Pour s'adapter à cette fréquence du service et ainsi optimiser davantage les tournées, le bac vert sera désormais collecté une semaine sur deux.

Cela signifie un nouveau calendrier de collecte dès le 1er septembre : une semaine le bac vert, une semaine le bac jaune.

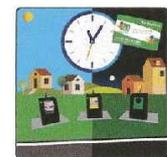


## CALENDRIER DES COLLECTES - SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2019 Saint Bonnet sur Allier

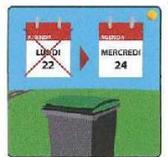
Ordures Ménagères 		JEUDI EN SEMAINE PAIRE		Emballages Recyclables 		JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE	
septembre		octobre		novembre		décembre	
1 D		1 M	40	1 V Férié		1 D	
2 L		2 M		2 S		2 L	
3 M	36	3 J		3 D		3 M	49
4 M		4 V		4 L		4 M	
5 J		5 S		5 M	45	5 J	
6 V		6 D		6 M		6 V	
7 S		7 L		7 J		7 S	
8 D		8 M	41	8 V		8 D	
9 L		9 M		9 S		9 L	
10 M	37	10 J		10 D		10 M	50
11 M		11 V		11 L Férié		11 M	
12 J		12 S		12 M	46	12 J	
13 V		13 D		13 M		13 V	
14 S		14 L		14 J		14 S	
15 D		15 M	42	15 V		15 D	
16 L		16 M		16 S		16 L	
17 M	38	17 J		17 D		17 M	51
18 M		18 V		18 L		18 M	
19 J		19 S		19 M	47	19 J	
20 V		20 D		20 M		20 V	
21 S		21 L		21 J		21 S	
22 D		22 M	43	22 V		22 D	
23 L		23 M		23 S		23 L	
24 M	39	24 J		24 D		24 M	52
25 M		25 V		25 L		25 M Férié	
26 J		26 S		26 M	48	26 J	
27 V		27 D		27 M		27 V	
28 S		28 L		28 J		28 S	
29 D		29 M	44	29 V		29 D	
30 L		30 M		30 S		30 L	
		31 J				31 M	01



Je ne dépose pas de déchets à côté ou sur mes bacs



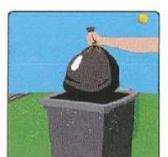
J'ai manqué le jour de collecte ? J'ai accès aux colonnes avec ma carte



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert

**Syndicat du Bois de l'Aumône**  
13 rue Joaquin Perez Carretero - Zone de Layat II  
CS 10025 - 63201 Riom Cedex  
04 73 647 444  
conseil.usager@sba63.fr - www.sba63.fr

### Passation de commandement chez les Sapeurs-Pompiers du CPI

**Le 22 juin avait lieu à la caserne de Mur sur Allier la passation de commandement de cette dernière .**

Avec émotion le Lieutenant Christian BUFFIER retraçait sa carrière d'une trentaine d'années, au sein tout d'abord de la commune de Pérignat sur Allier où il succédait à Jean Claude SIRET , puis lors du rapprochement avec les communes de Mezel , Dallet et Saint Bonnet Les Allier qui n'avait plus de pompiers. Il œuvra avec Claude PIASSE et Gabriel MAZEN à la réussite de ce projet de nouvelle caserne rattachée au centre de 1ère intervention de Cournon et en pris le commandement. Sous son autorité et sa convivialité de nombreuses jeunes recrut se sont révélés , dont un certain nombre de notre petite commune. Je citerais en l'occurrence celle de l' Adjudant chef Noël CHICOUTEL qui de par ses états de services est aujourd'hui promu responsable de la caserne aidé en cela par l'Adjudant Yoann MICHEL .

Après la passation de pouvoir, le Lieutenant Christian BUFFIER est élevé au grade de Capitaine par les Colonels Jean-Jacques BODELLE et Mickael BESSEYRE respectivement Directeur Départemental Adjoint et chef du Groupeur Territorial Cente du SDIS 63 et du Capitaine Sébastien BONNAS Chef de la compagnie de Cournon.

Parmi les personnalités élues assistaient à cette cérémonie :

M. Alain NERI Sénateur honoraire

Mmes Nathalie CARDONA et Jocelyne GLACE Conseillères Départementales

M. Gérard BETENFELD Conseiller Départemental

Mrs le Maires de Mur sur Allier, Dallet, Pérignat sur Allier, et Saint Bonnet Les Allier

Nous adressons toutes nos félicitations au Capitaine Christian BUFFIER et tous nos remerciement pour les nombreuses missions accomplies



### Le déploiement de la fibre optique

L'installation est en cours sur la commune. Nous ne pouvons pas vous donner de dates précises sur votre raccordement. Vous serez contacter ultérieurement par les services d'Orange.

Vous pouvez prendre des renseignements en vous connectant sur le site

<https://www.auvergne-numerique.fr> et tester ainsi votre éligibilité.

Cette action s'inscrit dans le projet Auvergne Très Haut Débit,

financé par le Région Auvergne Rhône Alpes

### Le merle blanc de St Bonnet



Certains d'entre vous ont peut-être aperçu un « merle blanc » virvoletant aux alentours de l'église. Ce phénomène, aux dires de certains experts, tel que M. Jean-Christophe GIGAULT, directeur de la LPO (Ligue Protection des Oiseaux) du Puy-de Dôme, ou M. Didier DODEL, pié-gueur agréé de la Société de Chasse La Vigilante Mezel/Perignat/St Bonnet, n'est pas dû à un phénomène d'albinisme mais à une dépigmentation partielle du plumage. On peut constater cette mutation chez d'autres oiseaux tel que le corbeau. En tout état de cause, ce n'est pas un avantage pour les oiseaux précités car ils sont victimes plus facilement des prédateurs. Et à l'heure où nous écrivons ces lignes, le merle blanc a disparu. Peut être a t'il laissé une descendance génétique...

#### **PROCHAINE VIRADE DE L'ESPOIR**

***Le dimanche 29 septembre 2019***

**Le CCAS assurera un point relais aux abords de la salle polyvalente pour ravitailler les nombreux marcheurs, qui participeront à cet élan de générosité.**

